

Entretien avec Roberto de Mattei : « Le Rapport final du Synode est un mauvais document »

Publié le 6 novembre 2015 · 4 min de lecture

Note de la rédaction de La Porte Latine :

il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.



Professeur Roberto de Mattei

Le Professeur Roberto de Mattei (sur la photo), auteur de *Vatican II, une histoire à écrire* (Muller éd.) et de *Apologie de la Tradition* (Chiré éd.) a bien voulu répondre aux questions de DICI, après le Synode sur la famille.

DICI : Au terme de la 2^e session du Synode sur la famille, quel est votre jugement sur la *Relatio finalis* et sur la déclaration conclusive du pape François ?

Pr de Mattei : Il faut dire tout d'abord que la *Relatio finalis* du Synode sur la famille est un document strictement consultatif, sans aucune valeur magistérielle. Il s'agit d'un mauvais document, tant dans le langage employé que sur le fond, qui non seulement entrouvre la porte aux divorcés remariés, mais, de façon plus générale, conduit à nier le caractère objectif et absolu de la morale catholique. De nombreux conservateurs ont exprimé un jugement positif sur ce document parce qu'il y avait le risque qu'un document plus mauvais puisse passer, mais le moindre

mal reste un mal, et nous ne pouvons faire autrement que d'exprimer sur ce document un jugement négatif.

Les progressistes de leur côté chantent victoire parce qu'ils disent que la *Relatio finalis*, bien qu'insuffisante, est pour eux un « pas en avant » par rapport au Rapport d'ouverture du **cardinal Erdö**. Mais l'objectif des novateurs était la version présentée au Synode le jeudi 22 octobre au soir et refusée par les **pères Synodaux** le 23 octobre matin. A mon avis, les progressistes comme les conservateurs sortent également vaincus de ce Synode. Et même le pape François ne peut être considéré comme « vainqueur ». Le discours de clôture du 24 octobre le montre très insatisfait quant à l'issue du Synode.

DICI : En tant qu'historien de Vatican II, quel parallèle établissez-vous entre le mode de fonctionnement de ce Synode et celui du Concile ?

Pr de Mattei : La « synodalité » est la tentative de transformer la constitution monarchique et hiérarchique de l'Eglise en une structure démocratique et parlementaire. Sous cet aspect, le fonctionnement du Synode rappelle la dynamique des assemblées révolutionnaires décrites par Augustin Cochin dans son étude fondamentale sur *Les sociétés de pensée et la démocratie moderne* : sous une apparence de démocratie, c'est en fait un groupe restreint d'organiseurs qui pilote et manipule l'assemblée. C'est ce qui est arrivé tant au concile Vatican II qu'au cours du XIVe Synode ordinaire sur la famille.

Le Synode me semble également un échec pour ses promoteurs en ce que la contradiction y est manifeste : il a été réuni au nom de la démocratie dans l'Eglise, mais on n'a tenu compte dans son fonctionnement ni de la transparence, ni de la volonté de la majorité. En réalité la Vérité de l'Evangile ne peut être soumise à la décision ni d'une majorité ni d'une minorité. Elle a été annoncée une fois pour toutes par Notre Seigneur et on ne doit que la transmettre, la défendre et la diffuser.

DICI : Mgr Fellay a fait paraître, avant et après le Synode, une **Supplique au Saint-Père** et une **Déclaration sur le Rapport final**, quel regard portez-vous sur ces documents ?

Pr de Mattei : La déclaration sur la *Relatio finalis* de Mgr Fellay s'est inscrite dans le cadre de nombreuses suppliques et appels adressés au Saint-Père avant, pendant et après le Synode. Elle m'a semblé opportune et j'en partage le contenu et les termes, fermes mais respectueux, qui conviennent à des catholiques préoccupés par la situation toujours plus grave dans laquelle se trouve l'Eglise aujourd'hui.

Désormais du monde entier monte vers le Saint-Père cette demande de réaffirmer de façon claire et solennelle la vérité, divine et naturelle, sur le mariage, la famille et sur ces vérités de foi et de morale qui se voient mises en discussion même par les plus hautes autorités ecclésiastiques. La Supplique et la Déclaration de Mgr Fellay, tout comme cette autre « Supplique filiale » présentée au Pape par 200 prélats et 850 000 fidèles du monde entier, expriment bien ce vibrant appel.

Source : FSSPX/MG – DICI n°324 du 06/11/15

Source : laportelatine.org/actualite/entretien-avec-roberto-de-mattei-le-rapport-final-du-synode-est-un-mauvais-document-06-novembre-2015

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France